

LA MUNICIPALITÉ ET LES PROBLÈMES SCOLAIRES

26-10-71

Dans le primaire la situation est satisfaisante (I)

La rentrée scolaire de septembre a déjà fait couler beaucoup d'encre. On se souvient que, sur le plan national elle a débuté par des grèves importantes dont les motifs sont bien connus : insuffisance de crédits pour les constructions scolaires, insuffisances de postes d'enseignement, conditions de travail souvent difficiles pour les enseignants comme pour les élèves, insécurité de certains locaux vétustes, encouragement de l'Etat à l'enseignement privé, etc...

Tous ces problèmes ont été débattus au sein des Associations de parents d'élèves, des syndicats de l'enseignement des amicales laïques, des partis de gauche.

Aujourd'hui, la municipalité veut faire le point de la situation, véritable de l'enseignement à La Seyne. Comme chaque année, depuis bientôt 25 ans, les élus municipaux se sont penchés, attentivement sur les problèmes de la rentrée. En contact permanent avec les chefs d'établissement, les parents d'élèves, les enseignants, les responsables de l'Education Nationale, ils ont suivi de très près les besoins de notre école laïque. Besoins accrus, conséquence évidente de l'extension, continue de notre cité.

Les effectifs

Dans une ville en pleine mutation, comme la nôtre, il faut surveiller de très près l'accroissement des effectifs. Or, cette année il a fallu faire face à une augmentation de plus d'un millier de jeunes écoliers et étudiants. Quelques exemples significatifs :

Nos écoles maternelles accueillent 1935 enfants, contre 1720 l'an dernier.

Nos écoles primaires accueillent 4373 enfants contre 4236 l'an dernier.

Le CES Berthe passe de 506 élèves à 695.

Le CES Curie passe de 944 élèves à 1340.

Il a donc fallu des locaux supplémentaires. Ces problèmes ont été réglés pour l'Enseignement du 1er degré dont la ville a la charge. La municipalité a prévu déjà les constructions nécessaires et les aménagements possibles pour la rentrée 1972, car elle connaît bien les quartiers en voie de développement. Par contre pour ce qui concerne les locaux scolaires du second degré, de sérieux problèmes demeurent lesquels sont avant tout l'affaire de l'Etat.

Et là les prévisions, depuis plusieurs années d'ailleurs font totalement défaut.

Les locaux

La rentrée dans l'Enseignement primaire s'est effectué normalement. La population dans son ensemble se rend compte des efforts importants accomplis par sa municipalité qui consacre 35 pour cent de son budget à l'Enseignement.

Certes, on entendra toujours des grincheux se plaindre d'un godronnage mal fait ou d'un arbre à remplacer. Mais l'essentiel est que les enfants puissent recevoir leur instruction dans les locaux convenables, chauffés, éclairés et qu'ils soient bien nourris à l'école même quand la situation des familles l'exige.

Nos écoles primaires sont en nombre suffisant, les locaux confortables. Aux 16 écoles existantes est venu s'ajouter le groupe T. Merle au quartier Vignelongue, école mixte de 12 classes complétée par 4 classes maternelles. Un superbe restaurant permet à 120 enfants de prendre leur repas de midi. Cette construction neuve a permis de raser les locaux vétustes de la Maternelle Renan du boulevard du 4-Septembre.

Cette année a vu aussi la subs-

titution aux deux vieux préfabriqués des Plaines, d'une belle construction moderne et très confortable qui sera étendue dans le proche avenir.

La rentrée scolaire de septembre dans l'enseignement primaire n'a pas posé de problèmes sérieux à la population Seynoise. Nos 17 écoles primaires représentant un total de 170 classes accueillent 4373 élèves soit 25 élèves de moyenne par classe. Dans ce nombre de 170 il faut comprendre 13 classes de perfectionnement (2 de plus qu'en 1970) dont la moyenne d'effectifs est de 15.

La situation dans les maternelles s'est grandement améliorée depuis plusieurs années. Et ce ne fut pas sans mal pour la municipalité. A partir du moment où, en haut lieu on ne considère pas l'Enseignement dans les Maternelles comme obligatoire, il s'en suit une aide insuffisante et intermittente. L'Etat, depuis longtemps ne délie pas volontiers les cordons de sa bourse pour construire des maternelles.

On en sait quelque chose à la municipalité ! Des écoles ont été construites entièrement aux frais de la ville : La Rouve, Jean - Jaurès, Andrieu, ... Et pourtant l'Enseignement donné aujourd'hui dans ces écoles est d'une grande valeur, et souvent décisif sur les suites de la scolarité des enfants.

De plus la Maternelle qui ne doit pas être une garderie, répétons-le est devenue dans la société actuelle, une nécessité sociale. Combien de jeunes ménages pris par le travail seraient heureux de pouvoir laisser leur enfant à partir de deux ans ou au moins 3 ans à la Maternelle dans des locaux accueillants, confortables, avec la possibilité de prendre le repas de midi. Ce qui, par surcroît, limiterait les déplacements de plus en plus dangereux.

La politique municipale, dans ce domaine tend toujours à accueillir le maximum d'enfants, à recevoir au restaurant tous les enfants, à assurer des garderies du jeudi et du samedi quand les familles le demandent et à la condition d'effectifs suffisants. La rentrée 1971, dans les Maternelles a marqué un progrès certain. Il faut compter une école supplémentaire, la Maternelle du groupe T. Merle à Vignelongue qui a remplacé la vieille école Renan. Notre commune compte aujourd'hui 10 écoles maternelles, bien réparties sur son territoire : Andrieu, Pont-de-Fabre, Les Sablettes, Jean Jaurès, Centre-Ville, T. Merle, Le Floral, Berthe, La Rouve, Les Plaines. Mais il faut déplore que 3 créations de postes, seulement aient été autorisées cette année, alors qu'une dizaine au moins est nécessaire. Ce qui explique la moyenne encore élevée des effectifs par classe qui s'élève à 40.

Dans l'immédiat il serait possible d'accueillir 50 enfants de plus à l'Ecole maternelle des Plaines. 2 classes vides attendent leur institutrice. Ces créations autorisées permettraient d'accueillir tous les enfants du quartier, à partir de 3 ans.

L'insuffisance de ces créations ne se pose pas qu'à La Seyne. Il s'agit là d'un phénomène national et des luttes sévères devant être menées par la masse imposante des défenseurs de l'Ecole laïque, à condition expresse qu'ils s'unissent sans tarder.

Marius AUTRAN

Adjoint au Maire,
Président de la Caisse
des Ecoles

Prochain article :
« La situation dans
le second degré ».